

Convention Simplifiée de Formation N° 85

Entre les soussignés :

◆ **INTEGRALE**

44 La Mainguais
44 260 Savenay
Siret : 990 345 894 00010
Numéro de Déclaration d'Activité : 52441240944 enregistré auprès du
Préfet de Région Pays de la Loire
Représenté par : Mme RACHADI Nawal

◆ **IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT**

21 AVENUE DE PENHOET
44600 SAINT-NAZAIRE

Siret : 49280090900037

Représenté par : Mme FOUQUET Hélène

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

INTEGRALE organise l'action de formation suivante :

N° session : A2602MA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

- Intitulé** : **Sauveteur Secouriste du Travail - Formation initiale**
- Objectifs** : Voir document en annexe
- Moyens, méthodes** :
 - Formation active et participative
 - Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
 - Exercices progressifs et scénarios réalistes
 - Échanges et retours d'expérience
- Modalités Evaluation** :
 - Évaluation continue tout au long de la formation
 - Mises en situation pratiques selon les grilles officielles INRS
 - Validation des compétences conformément au référentiel SST
 - Délivrance du certificat SST INRS valable 24 mois
- Format Formation** : Présentiel
- Contenu formation** : Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
- Durée - Dates** : 14 heures réparties sur 2 journées du 15 au 16 juillet 2026
- Lieu** : INTEGRALE ST NAZAIRE - 2 route de Tréfféac - 44600 ST NAZAIRE - Tél : 02.22.66.80.40 -
- Participant(s)** : SAIL Pauline

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT	1	200.00 €	40.00 €	200.00 €
Total HT :					200.00 €
TVA :			40.00 €	TOTAL TTC :	240.00 €

Conditions de Paiement : IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT - SAINT-NAZAIRE : Règlement à réception de facture

Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à INTEGRALE après signature.

INTEGRALE se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, INTEGRALE retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de RCS ST NAZAIRE sera seul compétent pour régler le litige.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes par courriel.

Fait à Savenay, le 15 juin 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

Pour IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT

Pour INTEGRALE

Nawal RACHADI

Conseil & Relation Client

GROUPE IP
230 Rue Pierre Duhem
13290 AIX EN PROVENCE
SARL au Capital de 533 450 €
RCS AIX 512 839 002

SAS Intégrale Prévention
44 La Mainguais - 44260 Savenay
SIRET 990 345 894 00010
contact@integrale-prevention.fr